



Cresus Facturation

19.6 - Extension – Codes analytiques pour la comptabilisation

19.6 - Extension – Codes analytiques pour la comptabilisation

Cette extension de Crésus Facturation permet d'affecter des centres d'analyse, des codes de répartition, ou des périodes d'imputation aux divers éléments d'une facture émise ou reçue, en vue du passage des écritures dans la comptabilité.

Afin de pouvoir utiliser ces possibilités il faut :

- être en possession d'une licence Crésus Comptabilité LARGO
- activer les possibilités analytiques dans l'onglet Analytique de la commande Définitions du menu Options, et créer les divers centres d'analyse ou code de répartition dans la comptabilité.

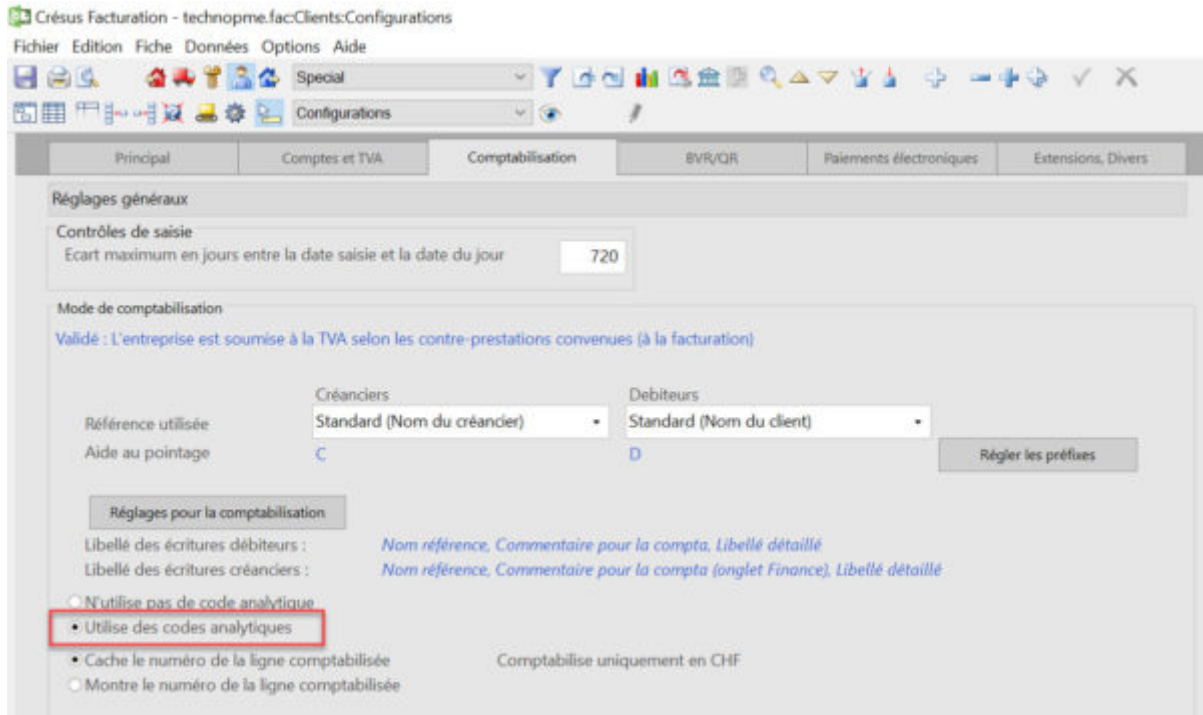
La comptabilisation analytique concerne plusieurs aspects bien distincts :

- l'affectation de produits et de charges à des centres d'analyse, y compris l'affectation de produits et de charges indirects à l'aide de codes de répartition, par exemple afin d'évaluer le rendement d'un projet.
- l'affectation d'un produit ou d'une charge à une période d'imputation différente de la date de l'écriture.
- la possibilité d'avoir des budgets périodiques.
- la possibilité d'avoir des comptes avec des soldes en quantité.

Il est possible d'imputer une charge ou un produit directement dans un centre d'analyse ou alors indirectement dans plusieurs centres d'analyse à l'aide d'un code de répartition.

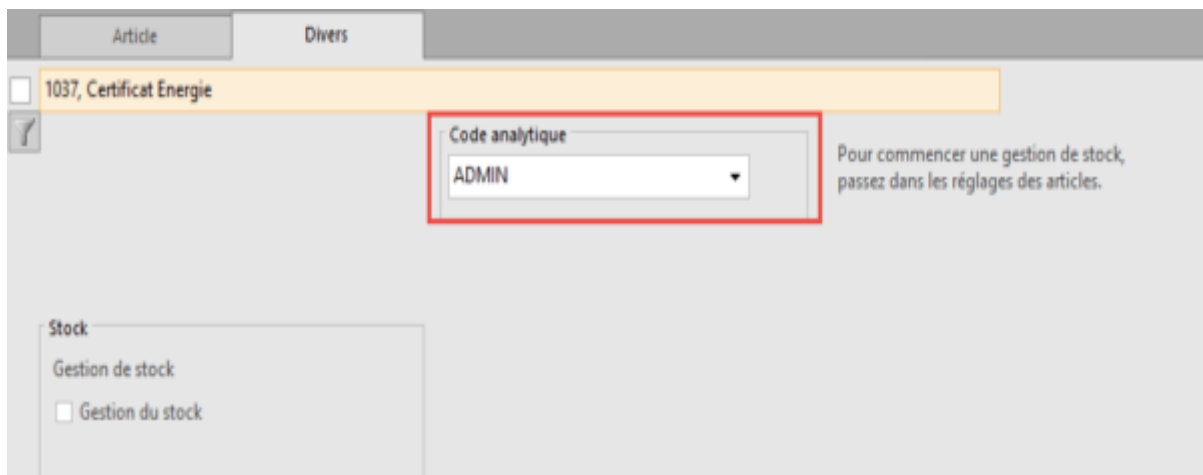
Réglages

Pour pouvoir utiliser cette extension dans un mandat de Crésus Facturation, il convient de cocher que l'on souhaite utiliser les codes analytique dans les *Réglages généraux > Comptabilisation* comme suit:



Articles

Dans la fiche article, par l'onglet *Divers*, il est possible de dérouler la liste des centres d'analyse ou code de répartition définis dans la comptabilité et d'affecter ainsi ce code à l'article. Lors de la création d'une facture, ce code est repris par défaut.



Factures émises

Lors de la création d'une nouvelle facture, dans l'onglet *Détails*, il est possible de définir pour chaque ligne de facture le code analytique (centres d'analyse ou code de répartition). Si l'article a un tel code analytique, il est repris par défaut, mais peut être modifié pour chaque facture émise.

Numéro	Code perso	Désignation	Unité	Quantité	Prix	Net HT	Rabais	Total TTC	Code analytique	Code TVA
1037	FOURNITURES/	Certificat Energie	pce	1	600.00	600.00	0.00	648.00	ADMIN	TVA

il est aussi possible de définir un code analytique pour l'ensemble de la facture dans l'onglet *Finances*

Total facturé 648.00

Compte de débit 1100 Créances résultant de livraiso

Encassements et Rappels

Date	Compte	Montant	Identificateur	Imputation	Rappel

Aucun versement (0% du total) 0.00

Code analytique phone

Factures reçues

De même, pour les factures reçues il est possible de définir par lignes de facture dans l'onglet *Détails* le code analytique.

Résumé		Détails		Paiement		Finances		Contact		
1254, Lampein AG, Lüdi S.								F 31.10.2017		
Les prix indiqués sont <input type="radio"/> Hors Taxes <input checked="" type="radio"/> TTC Pour indiquer un retour, utilisez un article, avec une quantité négative et un montant positif (avec son code TVA).										
Code fourm.	Désignation	Unité	Cdé	Reçu	Prix TTC	Prix TTC	Rabais	Total TTC	Code analyt.	Code TVA
1037	Certificat Energie	Stk.			500.00	0.00		0.00	PROD	IPI

Si on n'a pas saisi des lignes de détail, il est possible de répartir une charge par l'onglet *Finances* comme suit. On peut donc indiquer par compte de charge le code analytique qui s'y rapporte, ou même avoir plusieurs fois le même compte de charge, mais un code analytique différent.

Résumé		Détails		Paiement		Finances		Contact	
1252, Aare Energie AG								F 03.10.2017	
Total de la dette <input type="button" value="Saisir le total facturé"/> CHF 150.00 échéant le 02.11.17									
Charge						Comptabilisation			
Comptes débit	Code TVA	Taux	TTC	TVA	HT	Codes analytiques	Imputation		
4000 Charges de matériel	IPI	8.00	50.00	3.70	46.30	PROD			
Balance						Code analytique	Imputation		
4200 Charges de marchandises des	IPI	8.00	100.00	7.41	92.59	ADMIN			
Compte crédit						Date	Série		
2000 Dettes résultant d'achats de b			Montant	Date facture					
			150.00	03.10.17					

Périodes d'imputation

En plus du code analytique, il est possible d'attribuer une période d'imputation. Pour cela, il faut avoir créé dans la comptabilité les périodes souhaitées. En regard du code analytique concerné, indiquez la date d'imputation souhaitée.

Résumé	Détails	Paiement	Finances	Contact
1000, EPSITEC SA			F 10.12.2017	Changer taux TVA
Total de la dette		Saisir le total facturé	CHF 2'000.00	échéant le 09.01.18
Charge		Comptabilisation		
Comptes débit	Code TVA	Taux	TTC	TVA
4000 Charges de matériel	IPM	8.00	1'000.00	74.07
Balance				
4000 Charges de matériel	IPM	8.00	1'000.00	74.07
Compte crédit		Montant	Date facture	
2000 Dettes résultant d'achats de b...		2'000.00	10.12.17	

Codes analytiques	Imputation
PROD	20.04.17
Code analytique	Imputation
PROD	10.07.17

Pour une facture d'achat, on peut aussi répartir l'écriture sur deux (ou plus) périodes d'imputation, en utilisant le même compte de charge et le même code analytique.

Pour une facture de vente, une seule date d'imputation peut être saisie, pour toute la facture.

Aucun versement (0% du total)	0.00	
Solde dû	108.00	Enregistrer une opération

Code analytique	Période d'imputation
Imputation	01.07.17

Lors de la comptabilisation, chaque écriture sera attribuée à la période qui correspond à la date d'imputation saisie.

Dans la comptabilité, sur la ligne d'écriture correspondante, la date d'imputation sera remplacée par le numéro de la période d'imputation.